



AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

AGENCE FINISTERE

110 rue Robert Schumann -Zone de Prat
Pip
29490 GUIPAVAS
Tel : 0257490350
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL FINISTÈRE
32, Boulevard Duplex - CS 29029
29196 QUIMPER CEDEX

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002G6000153
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 24/01/2020
Référence mandataire : 1Q000105

DÉSIGNATION DU BIEN

BATIMENT
1 rue Saint Jacques
29120 PONT LABBE

PROPRIÉTAIRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
FINISTÈRE
32, Boulevard Duplex - CS 29029
29196 QUIMPER CEDEX

Diagnostics



AC Environnement - 64 rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES - Fax : 0825800954
SIRET : 441 355 914 00298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2020 au 31/12/2020)

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



ETAT PARASITAIRE

Lors de notre visite nous avons détecté la présence d'agents de dégradation biologiques du bois.

Présence

Rapport d'état parasitaire hors termites dans un immeuble

Diagnostic réalisé conformément à la norme d'application volontaire NFP 03-200.

ADRESSE DU BIEN

Adresse : 1 rue Saint Jacques 29120 PONT L ABBE

Référence client : 1Q000105

Rapport émis le : 24/01/2020

Désignation : BATIMENT



SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Mission
- A-4 - Technicien

B - Conclusion(s)

- B-1 - Conclusion(s) du rapport de mission
- B-2 - Commentaires et réserves

C - Objet de la mission et moyens d'investigation utilisés

D - Date du constat de l'état parasitaire

E - Parties d'immeuble, ouvrages et parties d'ouvrage visités et résultat

F - Informations complémentaires

G - Identification des parties d'immeuble n'ayant pu être visitées et justification

H - Ouvrages, parties d'ouvrage et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

PRÉSENCE DE PARASITES

Oui

PRÉSENCE DE PIÈCES NON VISITÉES

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité



A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse du bien : 1 rue Saint Jacques 29120 PONT L
ABBE

Bâtiment : NC
Étage : NC
Références cadastrales :
N° de lot : Non communiqué
Désignation : BATIMENT

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
FINISTÈRE
32, Boulevard Duplex - CS
29029
29196 QUIMPER CEDEX

Donneur d'ordre

C O N S E I L
D É P A R T E M E N T A L
FINISTÈRE
32, Boulevard Duplex - CS
29029
29196 QUIMPER CEDEX

Le bien est situé dans une zone à risque délimitée par un arrêté préfectoral en application de l'article L 133-6 du CCH précisant les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme.

Ref donneur d'ordre : RHCON04

A-3 MISSION

Date de la mission : 24/01/2020
Référence mission : 002G6000153
Référence mandataire : 1Q000105
Heure arrivée : 11:00
Heure départ : 13:00

A-4 TECHNICIEN

Nom prénom : GUILLOU Maël
Certification n° :
Délivré le :
Délivré par :
Contrat d'assurance : HDI Global SE N°76208471-30015
(date de validité : du 01/01/2020 au
31/12/2020)

Signature :

B - CONCLUSIONS

B-1 CONCLUSION DU RAPPORT DE MISSION

Lors de notre visite nous avons détecté la présence d'agents de dégradation biologiques du bois.

B-2 COMMENTAIRES ET RESERVES

Commentaire n°1

- Présence de moisissures sur l'ensemble des murs et plafonds du bâtiment Est, des bureaux du bâtiment Nord. - Certains locaux sont très encombrés et ne permettent pas un examen complet des murs et plinthes, notamment le bureau 1, 2 et 8 et le sas - Le plancher bois du bâtiment Est n'est pas visible dans sa globalité, en raison de l'exiguïté de l'accès, toutefois, en raison de forts taux d'humidité relevés ainsi que des déformations et des phénomènes d'élasticité constatés, nous recommandons de faire démonter les lattes du plancher afin de contrôler l'état des solives. - Des taux d'humidité relatifs supérieurs à la normale ont été relevés sur l'ensemble des sols, murs et plafonds du bâtiment Est, les bureaux du bâtiment Nord (locaux innocupés, infiltrations d'eau). - Nous recommandons de faire appel à un homme de l'art afin de réaliser les sondages destructifs et traitements nécessaires sur les éléments infestés.



C - OBJET DE LA MISSION ET MOYENS D'INVESTIGATION UTILISÉS

Recherche de champignons lignivores, champignons de pourriture (cubique ou fibreuse), d'insecte à larves xylophages (capricornes, petites vrillettes, charançon, lyctus,...).

L'examen consiste à faire un examen le plus complet possible de la situation de l'immeuble désigné ci-dessus par un examen visuel et par sondage.

Le bâti fera l'objet d'un examen visuel des parties visibles et accessibles des bois: recherche visuelle des indices (trous de sortie, débris d'insectes, vermouluures,...) sur les sols, murs, cloisons et ensemble des bois, examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papier cartons,etc.) posé à même le sol et recherche d'indices de consommation par les insectes (galeries, vermouluures,trous de sortie), de discolorations, de dégradations dues aux champignons, recherche et examen des zones favorables au développement des agents de dégradation biologique du bois (zones humides, branchements d'eau, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, cablâges, ventilation, joints de dilatation, etc...)

Le donneur d'ordre permettra au technicien d'accéder à toutes les parties ou locaux du bâtiment (clés, code,...) et/ou mettra à sa disposition un moyen d'accès adapté (échelle, échafaudage, plate forme élévatrice de personnel,...) de procéder aux démontages nécessaires (trappes, coffrages, doublages,...)

Les parties visitées et les éléments examinés sont ceux accessibles sans outils le jour de la visite et n'obligeant pas le technicien à détériorer ou déposer les revêtements fixés, doublages, habillage, lambris, coffrages, trappes,...ni de déplacer le mobilier lourd et encombrant.

Cet examen visuel sera accompagné d'un sondage des bois non destructif (sauf parties déjà altérées ou dégradées) de l'ensemble des éléments en bois, à l'aide d'outils appropriés. Les parties cachées, inaccessibles et/ou fortement encombrées comportant du bois dont le sondage n'est pas réalisable et qui auront été repérées, seront mentionnées sur le rapport de l'état parasitaire.

Le bois de chauffage stocké dans les locaux visités devra être déplacé par le propriétaire ou le donneur d'ordre.

En cas de constatation de pourriture et qu'aucune fructification visible n'est apparente, seules des analyses supplémentaires en laboratoire pourront être effectuées pour identification à la demande et aux frais du donneur d'ordre.

Si un traitement à été effectué, le donneur d'ordre devra obligatoirement informer le technicien.

D - DATE DU CONSTAT DE L'ÉTAT PARASITAIRE

Le présent constat n'a de valeur que pour la date de visite du **24/01/2020** et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents biologiques du bois, hors termites. Il ne peut nous engager en dehors des zones énumérées dans le présent rapport, ni en cas d'attaque ultérieures sur les parties non endommagées, à ce jour.

Le présent rapport à une date de validité de 3 mois à compter de la date d'intervention

L'intervention n'a pas pour but de donner la résistance mécanique des bois et matériaux, même en cas de bûchage (enlèvement de matières pour vérification de l'étendue de l'attaque), mais de signaler l'état et la présence et/ou traces ou absence d'agent de dégradation biologique du bois dans l'immeuble

Toutes observations ou contestations sur le présent état parasitaire, doivent être adressées par lettres recommandée au siège social de la société dans un délai de 10 jour à compter de la date de la visite initiale.



E - PARTIES D'IMMEUBLE, OUVRAGES ET PARTIES D'OUVRAGE VISITÉS ET RÉSULTAT

Partie d'immeuble (Bâties et non bâties)	Ouvrage, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultat du diagnostic d'infestation	Type des dégâts		Evaluation agent biologique
			Aspect	Observation	
1er étage					
Vol 40 (Grenier 2)	Charpente Charpente	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 40 (Grenier 2)	Sol Parquet	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 34 (Couloir 4)	Sol Revêtement souple	Absence			
Vol 34 (Couloir 4)	Mur Bois, peinture	Absence			
Vol 34 (Couloir 4)	Plafond Bois, peinture	Absence			
Vol 32 (Bureau 11)	Sol Parquet	Absence			
Vol 32 (Bureau 11)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 32 (Bureau 11)	Plafond Métal, peinture	Absence			
Vol 33 (Sas 2)	Sol Parquet	Absence			
Vol 33 (Sas 2)	Mur Peinture	Absence			
Vol 33 (Sas 2)	Plafond Peinture	Absence			
Vol 35 (Bureau 12)	Sol Parquet	Absence			
Vol 35 (Bureau 12)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 35 (Bureau 12)	Plafond Métal	Absence			
Vol 36 (Passage)	Sol Parquet	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 36 (Passage)	Mur Cloison bois, porte	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 36 (Passage)	Charpente Charpente	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 37 (Bureau 13)	Sol Parquet flottant	Absence			
Vol 37 (Bureau 13)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 37 (Bureau 13)	Plafond Peinture	Absence			
Vol 38 (Grenier 1)	Sol Parquet	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 38 (Grenier 1)	Mur Béton	Absence			
Vol 38 (Grenier 1)	Charpente Charpente	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 38 (Grenier 1)	Charpente Charpente, solives combles sur bureaux	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 38 (Grenier 1)	Mur Cloison bois, porte	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 39 (Combles)	Charpente Charpente	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 39 (Combles)	Charpente Charpente	Presence	Trou de 7 à 15mm	Petit tonnelet	Capricorne/Hespéro phanes
Vol 39 (Combles)	Charpente Charpente	Presence	Pourriture	Fibreuse	Pourriture fibreuse (infiltrations d'eau)
Rez de chaussée					
Vol 25 (Cuisine)	Sol Parquet flottant	Absence			
Vol 25 (Cuisine)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 25 (Cuisine)	Plafond Tapisserie	Absence			
Vol 28 (Garage 2)	Sol Béton	Absence			
Vol 28 (Garage 2)	Mur Béton, pierre	Absence			
Vol 28 (Garage 2)	Charpente Charpente	Presence	Trou < 2 mm	Granuleuse	Petite vrillette
Vol 31 (Sanitaires 2)	Sol Carrelage	Absence			
Vol 31 (Sanitaires 2)	Mur Peinture	Absence			
Vol 31 (Sanitaires 2)	Plafond Peinture	Absence			
Vol 29 (Douche)	Sol Carrelage	Absence			
Vol 29 (Douche)	Mur Faïence, peinture	Absence			
Vol 29 (Douche)	Plafond Peinture	Absence			
Vol 30 (W.c 2)	Sol Carrelage	Absence			
Vol 30 (W.c 2)	Mur Peinture	Absence			



Vol 30 (W.c 2)	Plafond Peinture	Absence				
Vol 27 (Salle de réunion)	Sol Revêtement souple	Absence				
Vol 27 (Salle de réunion)	Mur Tapisserie	Absence				
Vol 27 (Salle de réunion)	Plafond Polystyrène	Absence				
Vol 26 (Bureau controleur)	Sol Parquet flottant	Absence				
Vol 26 (Bureau controleur)	Mur Tapisserie	Absence				
Vol 26 (Bureau controleur)	Plafond Lambris	Absence				
Vol 18 (Couloir 3)	Sol Carrelage	Absence				
Vol 18 (Couloir 3)	Mur Lambris, peinture	Absence				
Vol 18 (Couloir 3)	Plafond Peinture	Absence				
Vol 18 (Couloir 3)	Escalier Recouvert de revêtement souple	Absence				
Vol 20 (Bureau 9)	Sol Parquet flottant	Absence				
Vol 20 (Bureau 9)	Mur Tapisserie	Absence				
Vol 20 (Bureau 9)	Plafond Faux plafond bois compressé	Absence				
Vol 21 (Bureau 10)	Sol Parquet flottant	Absence				
Vol 21 (Bureau 10)	Mur Tapisserie	Absence				
Vol 21 (Bureau 10)	Plafond Polystyrène	Absence				
Vol 19 (Magasin 2)	Sol Béton	Absence				
Vol 19 (Magasin 2)	Mur Peinture	Absence				
Vol 19 (Magasin 2)	Plafond Lambris	Absence				
Vol 22 (Magasin 1)	Sol Brut	Absence				
Vol 22 (Magasin 1)	Mur Béton	Absence				
Vol 22 (Magasin 1)	Plafond Isolant	Absence				
Vol 23 (Garage 1)	Sol Béton	Absence				
Vol 23 (Garage 1)	Mur Béton	Absence				
Vol 23 (Garage 1)	Plafond Isolant	Absence				
Vol 23 (Garage 1)	Fenêtre Dormant	Presence	Pourriture	Molle	Pourriture molle	
Vol 24 (Ex forge)	Fenêtre Dormant	Presence	Pourriture	Molle	Pourriture molle	
Vol 24 (Ex forge)	Sol Béton	Absence				
Vol 24 (Ex forge)	Mur Béton	Absence				
Vol 24 (Ex forge)	Plafond Isolant	Absence				
Vol 17 (Sanitaires 1)	Sol Carrelage	Absence				
Vol 17 (Sanitaires 1)	Mur Faïence, peinture	Absence				
Vol 17 (Sanitaires 1)	Plafond Béton peint	Absence				
Vol 1 (Entrée)	Sol Carrelage	Absence				
Vol 1 (Entrée)	Mur Lambris, plinthes côté porte d'entrée et sud	Presence	Pourriture	Cubique	Coniophore (résultat issu d'une analyse mycologique)	
Vol 1 (Entrée)	Plafond Bois	Presence	Pourriture	Molle	Pourriture molle	
Vol 16 (W.c 1)	Sol Carrelage	Absence				
Vol 16 (W.c 1)	Mur Faïence, peinture	Absence				
Vol 16 (W.c 1)	Plafond Peinture	Absence				
Vol 11 (Couloir 1)	Sol Revêtement souple	Absence				
Vol 11 (Couloir 1)	Mur Tapisserie	Absence				
Vol 11 (Couloir 1)	Plafond Peinture	Absence				
Vol 15 (Bureau 1)	Sol Parquet flottant	Absence				
Vol 15 (Bureau 1)	Sol Parquet, solive angle nord-ouest	Presence	Pourriture	Cubique	Coniophore (résultat issu d'une analyse mycologique)	



Vol 15 (Bureau 1)	Mur Plinthes, doublage angle nord-ouest	Presence	Pourriture	Cubique	Coniphore (résultat issu d'une analyse mycologique)
Vol 15 (Bureau 1)	Plafond Lambris	Absence			
Vol 13 (Bureau 4)	Sol Revêtement souple	Absence			
Vol 13 (Bureau 4)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 13 (Bureau 4)	Plafond Faux plafond	Presence	Pas de pourriture	Sur autre	Moisissures (infiltration d'eau)
Vol 10 (Brassage)	Sol revêtement souple	Absence			
Vol 10 (Brassage)	Mur Peinture	Absence			
Vol 10 (Brassage)	Plafond Peinture	Presence	Pas de pourriture	Sur autre (plâtre)	Moisissures (infiltrations d'eau)
Vol 14 (Chaufferie)	Sol Béton	Absence			
Vol 14 (Chaufferie)	Mur Béton	Absence			
Vol 14 (Chaufferie)	Plafond Béton	Absence			
Vol 7 (Accueil)	Sol Revêtement souple	Absence			
Vol 7 (Accueil)	Sol Plancher bois visible depuis les trappes au sol	Absence			
Vol 7 (Accueil)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 7 (Accueil)	Plafond Faux plafond métallique	Absence			
Vol 12 (Sas 1)	Sol	Absence			
Vol 12 (Sas 1)	Mur	Absence			
Vol 12 (Sas 1)	Plafond	Absence			
Vol 6 (Couloir 2)	Sol Moquette	Absence			
Vol 6 (Couloir 2)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 6 (Couloir 2)	Plafond Lambris	Absence			
Vol 9 (Bureau 7)	Sol Moquette	Absence			
Vol 9 (Bureau 7)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 9 (Bureau 7)	Plafond Lambris	Absence			
Vol 3 (Bureau 8)	Sol Faux plancher	Absence			
Vol 3 (Bureau 8)	Mur Toile de verre peinte	Absence			
Vol 3 (Bureau 8)	Plafond Faux plafond	Presence	Infiltrations d'eau	Infiltrations d'eau	Infiltrations d'eau
Vol 2 (Bureau 6)	Sol Moquette	Absence			
Vol 2 (Bureau 6)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 2 (Bureau 6)	Plafond Lambris	Absence			
Vol 4 (Bureau 5)	Sol Revêtement souple	Absence			
Vol 4 (Bureau 5)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 4 (Bureau 5)	Plafond Polystyrène	Absence			
Vol 5 (Bureau 3)	Sol Faux plancher	Absence			
Vol 5 (Bureau 3)	Mur Tapisserie	Presence	Pas de pourriture	Sur autre (plâtre)	Moisissures
Vol 5 (Bureau 3)	Plafond Plâtre	Absence			
Vol 8 (Bureau 2)	Sol Moquette	Absence			
Vol 8 (Bureau 2)	Mur Tapisserie	Absence			
Vol 8 (Bureau 2)	Plafond Faux plafond métallique	Absence			



F - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Immeuble en mitoyenneté :	Oui, occupés
Interface avec le sol :	Dalle ou plancher sur vide sanitaire
Traitement antérieur du bois :	Non
Description :	
Présence d'humidité :	Oui, infiltration
Appartement meublé :	NC

G - IDENTIFICATION DES PARTIES D'IMMEUBLE N'AYANT PU ÊTRE VISITÉES ET JUSTIFICATION

Tous les murs doublés, les raidisseurs de cloison. L'ensemble des bois mis en oeuvre encastré dans la maçonnerie (coffrages, planchers, etc...) et d'une hauteur supérieure à 4 mètres.

L'ensemble des parties cachées par du mobilier ou matériaux divers et notamment le mobilier de cuisine.

Parties cachées par embellissement (crépis, volies, moquettes Gerflex, tapisseries, peintures...) considérant en bon état de conservation, où des investigations plus profondes pour un diagnostic plus pointu entraîneraient inévitablement des dégradations pour lesquelles notre contrat d'assurance en responsabilité civile professionnelle n'interviendrait pas. Les démontages et les mises en visu des parties cachées étant sous la responsabilité du mandat.

Désignation	Motif de non visite	Commentaire
Néant	Sans Objet	Sans Objet

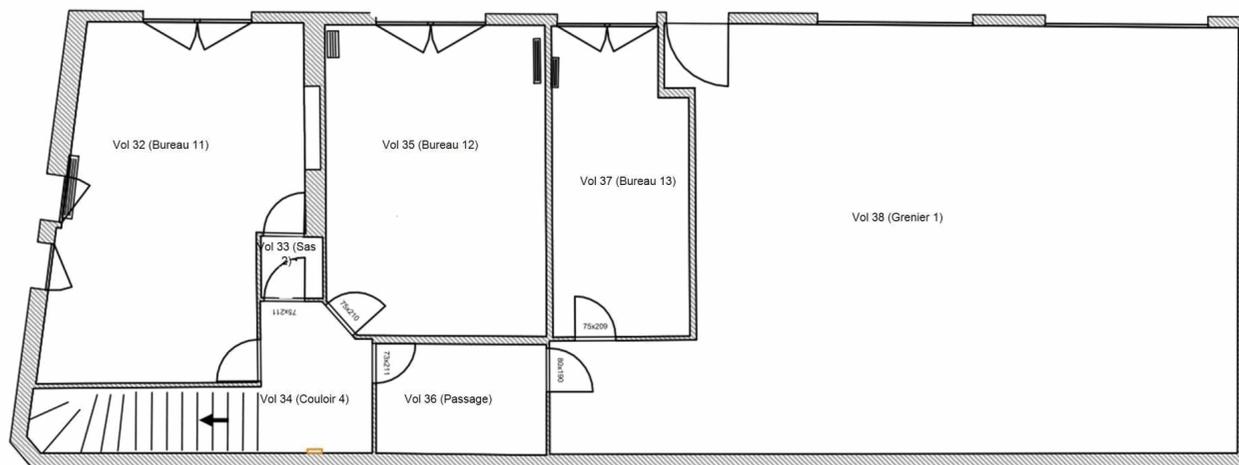
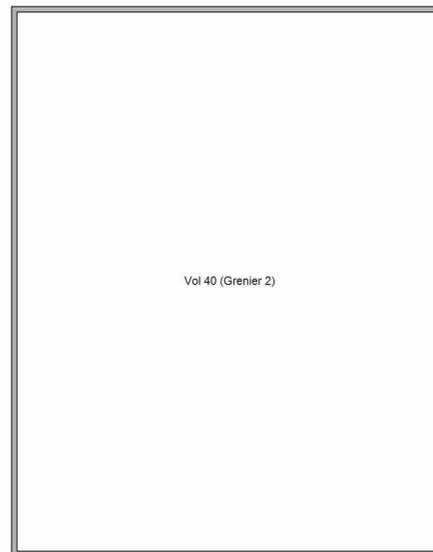
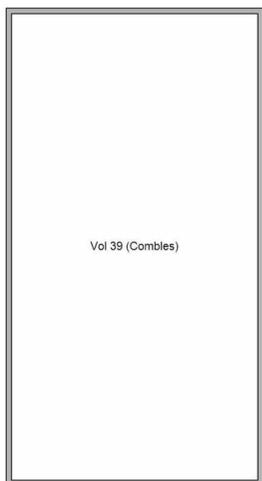
H - OUVRAGES, PARTIE D'OUVRAGE ET ÉLÉMENTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ EXAMINÉS ET JUSTIFICATION

Nos investigations étant basées sur des contrôles non destructifs il ne nous est pas possible de sonder les éléments bois pouvant être cachés par des panneaux de contreplaqués ou placoplâtre et/ou recouvert de peinture ou revêtement mural, ces derniers n'étant pas visible le jour de nos investigations.

Les investigations sont limitées (voire impossible) en cas d'encombrement excessif des pièces. Lorsque c'est le cas le propriétaire et/ou donneur d'ordre déplacera tous ce qui est nécessaire afin de permettre au contrôleur d'effectuer au mieux sa mission. En cas d'impossibilité un nouveau déplacement sera effectué sur ordre du propriétaire et/ou donneur d'ordre (facturé selon tarifs en vigueur)

Partie d'immeuble (Bâties et non bâties)	Ouvrage, parties d'ouvrages et éléments examinés	Justification
--	--	---------------

Plan de repérage: 1er étage (Etat parasite)



Plan de repérage: Rez de chaussée (Etat parasite)



ANNEXE: DOCUMENTS

Tour Opus 12 - Défense 9
77 Esplanade du Général de Gaulle
92014 PARIS LA DEFENSE CEDEX
T : +33 (0) 1 44 05 56 00
F : +33 (0) 1 44 05 56 99



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hannover sous le numéro HRB 211524, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Grauhofendorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

**VENTURA
64 RUE CLÉMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également toutes ses filiales dont :

- SYNAPS
- AC ENVIRONNEMENT ;
- AC AGENCEMENT ;
- ALM ENVIRONNEMENT ;
- ATLANTE DEVELOPEMENT ;
- AC RESEAU.

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Diagnostic technique amiante (DTA) ;
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante ;
- Contrôle visuel amiante, diagnostic amiante avant travaux/démolition ;
- Contrôle visuel amiante, diagnostic amiante après travaux ;
- Recherche d'amiante dans l'air ;
- Diagnostic amiante - hydrocarbone aromatique polycyclique ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante ;
- Diagnostic termites ;
- Etat parasitaire ;
- Diagnostic risque d'intoxication au plomb dans les peintures (CREP) ;
- Constat de risque d'exposition au plomb (CRPE) ;
- Recherche de plomb avant travaux/démolition ;
- Diagnostic plomb ébrou recherche de plomb après travaux ;
- Diagnostic de performance énergétique ;
- Déchets de chantier ;
- Carottage réseaux routier ;
- Diagnostic électrique - télétravail ;
- Information sur la présence d'un risque de mûres ;
- Loi Carrez ;
- Etat des lieux ;
- Métrage - Tantième ;
- Loi Boutin ;
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité ;
- Etat de l'installation intérieure de gaz ;
- Réglementation thermique ;
- Etat des risques naturels miniers et technologiques (ERNMT) ;
- Certificat de déconce - Loi SRU ;
- Mesure du Radon dans les bâtiments ;
- Sécurité piscine ;
- Actes administratifs liés à la constitution de dossiers pour l'obtention de prêt à taux zéro ;
- Relevé de côté et de plan de l'existant copropriété ;
- Diagnostic, élaboration de plans et croquis phase avant-projet sommaire (APS) ;

- Qualité de l'intérieur (ERP, milieu industriel, milieu non industriel) ;
- Expertise automobile ;
- Diagnostic de Technique Globale ;
- Diagnostic amiante ESHM sur les navires ;
- Prélèvements d'air et diagnostic en zone radioactive ;
- BIM (plan 3D) avec hébergement des données ;
- Pollution des sols ;
- Analyse de tous cas diagnostics soit en direct soit sous traité ;
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE) ;
- Emission d'attestations CEE (Certificat d'Economie d'Energie).

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Conforud (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
Dont :		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	par sinistre
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Conforud (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
Dont :		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2020 au 31/12/2020, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le mercredi 16 décembre 2019 - OBIMM



HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2999
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhofendorfer Str. 108
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211524
Supervisory Board Ulrich Walle/Chairman
Executive Board Ralph Buecker/Chairman, Andreas
Benschner, Thomas Stock, Richard Taylor

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2999
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhofendorfer Str. 108
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211524
Supervisory Board Ulrich Walle/Chairman
Executive Board Ralph Buecker/Chairman, Andreas
Benschner, Thomas Stock, Richard Taylor

Assurance 1/2

Assurance 2/2



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Denis MORA, gérant de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441 355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du I de l'article L.271-4, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-15 du Code de la santé publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est souscrite d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 soucrite auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, proscripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02 Janvier 2020

Denis MORA



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL
64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
04 77 44 92 44 • 04 81 17 01 15 • contact@ac-environnement.com
0 800 400 100
S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7308Z - Assurée par HDI Global SE - AC, professionnelle n° 76208471-30015

Attestation sur l'honneur

